

## 2. Dépêche AFP

### **Déchets d'uranium : le cri d'alarme de "Pièces à conviction"**

**PARIS - Par centaines de millions de tonnes dispersées dans toute la France, les déchets d'uranium contaminent le territoire dans l'indifférence et la négligence générales : c'est la thèse défendue par le magazine télévisé "Pièces à conviction".**

Pour son numéro du 11 février, le magazine d'information de France 3 évoque "le scandale de la France contaminée" par les déchets radioactifs, résidus des mines d'uranium.

Un reportage à Gueugnon, localité tranquille de Saône-et-Loire, ouvre le magazine. Sur le parking d'un stade, le détecteur de radiation d'un spécialiste de la Criirad (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité) crépite à tout va. Là, sur une superficie de 12 hectares, près de 225.000 tonnes de déchets radioactifs ont été dispersés sur un terrain ouvert à tout venant, qui a même accueilli un temps un "parcours de santé".

Gueugnon est "la toute dernière ville ayant découvert qu'elle était concernée par ce problème des déchets radioactifs", selon Elise Lucet, présentatrice de ce magazine que France 3 a réalisé en coopération avec la société de production Ligne de Mire. La ville, qui avait abrité une usine de traitement d'uranium, n'a découvert qu'en mars 2007 qu'elle était victime de cette contamination.

Les mines d'uranium françaises ne sont plus en activité depuis plusieurs années. Mais cette pollution, qu'il s'agisse de "stériles" (minerai trop pauvre en uranium pour devenir du combustible nucléaire) ou d'autres résidus de l'activité minière, peut s'avérer dangereuse à long terme, assurent les enquêteurs de "Pièces à conviction".

Areva (ex-Cogema) soutient le contraire, estimant extrêmement improbable l'hypothèse d'une exposition prolongée évoquée par l'émission. Sa présidente, Anne Lauvergeon, n'a pas souhaité apparaître dans l'émission et a laissé à un porte-parole le soin de répondre à Elise Lucet lors du débat prévu sur le plateau.

Au total, selon les enquêteurs du magazine, plus de 300 millions de tonnes de déchets radioactifs, résidus des 210 mines exploitées en France, ont été abandonnées sans mesure de protection ou de surveillance particulière.

L'enquête fait également état de liens étroits entre ceux qui sont officiellement chargés de mesurer la radioactivité dans la nature et les anciens pollueurs.

Négligence ou véritable "omerta" des pouvoirs publics ?

Une pierre radioactive à la main en guise d'argument, Elise Lucet se propose de demander des explications à Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, qui sera interrogé séparément.